AIRTECH EUROPE Sarl
ZI Haneboesch
L-4562 Differdange
LUXEMBOURG
Téléphone : +352 58 22 82 1
Fax : +352 58 49 35
E-mail : sales@airtech.lu
Site web : www.airtech.lu

Fiche Technique

GS-213-3

Version haute température du GS-213

DESCRIPTION

Le GS-213-3 est la version haute température du GS-213. Il possède légèrement moins d'adhérence mais se retire très facilement de toute surface. Il s'utilise jusqu'à 232°C.

AVANTAGES

- Niveau d'adhésion légèrement plus bas permettant un repositionnement facile.
- Très bonne résistance thermique permettant de sécuriser les cycles à haute température.
- Facile à retirer et à nettoyer il permet de réduire les coûts de nettoyage d'outillage.

INFORMATIONS TECHNIQUES

Couleur	Vert clair
Matériau du socle	Caoutchouc synthétique
Température maximale d'utilisation	232°C
Durée de vie	12 mois après la date de fabrication
Conditions de stockage	Le mastic doit être stocké à plat dans son emballage d'origine à 22°C Ne pas réfrigérer

DIMENSIONS

Dimensions	Conditionnement
3 mm x 12 mm x 7,5 m (1/8 pouce x 1/2 pouce x 25 pieds)	32 rouleaux par caisse
3 mm x 19 mm x 7,5 m (1/8 pouce x 3/4 pouce x 25 pieds)	20 rouleaux par caisse



REMARQUES

- Pour l'enlever plus facilement du moule, il est recommandé d'attendre que le mastic soit à température ambiante.
- La température maximale d'utilisation est fonction de la durée et est spécifique au processus utilisé, Airtech recommande de procéder à des essais au préalable.

As the conditions or methods of use, including storage, are beyond our control, Airtech Europe does not assume any responsibility for the performance of this material for any particular use. The material is sold "as is". Airtech Europe disclaims, and buyer waives, any and all implied warranties, including without limitation the implied warranties of merchantability and of fitness for particular use. The information contained herein represents typical properties and should not be used for specification purposes. This translation is provided for your convenience only. The official language is English and the official law is Luxembourg.